

Projet Pédagogique

du Temps Libre Educatif

La pédagogie est affaire de répétition, et il faut du temps pour apprendre à quelqu'un qu'il est entièrement libre.

I- Présentation du contexte

➤ Contexte et public

La commune de Serquigny, porteuse de ce projet, accueille environ 250 enfants dans ses écoles publiques, âgés de 3 à 11 ans.

Coordonnées : Mairie de Serquigny
62 rue Max Carpentier
27470 SERQUIGNY
02.32.44.10.15

Il y a environ 100 enfants de scolarisés à l'école maternelle publique Louis Pergaud.

Coordonnées : Ecole maternelle Louis Pergaud
5 rue Max Carpentier
27470 SERQUIGNY

Il y a environ 150 enfants de scolarisés à l'école élémentaire publique Louise Michel-Jean Jaurès.

Coordonnées : Ecole élémentaire Louise Michel - Jean Jaurès
1 rue de Normandie
27470 SERQUIGNY

➤ La structure de pilotage

Une commission enfance jeunesse a été mise en place pour suivre ce projet et le mener à bien.

La structure de pilotage de ce projet est présidée par Lionel Prevost, le maire, et se compose des élus de la commission scolaire de la commune, des directrices des écoles et du responsable du service jeunesse.

La coordination du projet éducatif de territoire est assurée par Claire Morin, la coordinatrice du service jeunesse, et par Martine Vatinel, adjointe au maire responsable du service jeunesse de la commune de Serquigny.

➤ L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une coordinatrice de projet et d'une équipe d'animation d'une trentaine d'intervenants.

Elle est constituée de :

- une directrice titulaire du BPJEPS,
- 70% de personnes diplômées (BAFA, BPJEPS, professeurs des écoles, etc.),
- 20% de personnes en cours de formation BAFA,
- 10% de personnes non diplômées.

Son rôle est de proposer des projets et des activités de qualité aux enfants tout en assurant leur sécurité physique, morale et affective. Seule une relation de confiance et de collaboration pourra nous permettre d'y parvenir.

➤ Les conditions d'accueil aux activités du temps libre éducatif

Les activités du temps libre éducatif ont lieu de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis au sein des deux établissements scolaires de Serquigny.

Les inscriptions à ces activités se font au trimestre et peuvent être modulables. Les familles sont informées par des courriers trimestriels. Aucune participation financière n'est demandée aux familles, la commune de Serquigny prend tous les frais à sa charge.

Chaque jour, les enfants changent d'activité en fonction de leur choix trimestriel. Chaque début de trimestre, une fois les choix établis, un emploi du temps de leurs activités à la semaine leur est distribué, avec un code couleur par activité, afin que les enfants et leurs familles soient informés où se trouvent leurs enfants et avec quel intervenant. Chaque enseignant dispose également de l'emploi du temps des enfants de sa classe pour nous aider à la répartition des enfants à 15h30.

➤ Les activités proposées dans le cadre du temps libre éducatif

Les activités proposées dans le cadre du temps libre éducatif sont choisies en fonction du rythme et des besoins de l'enfant. De ce fait, certaines activités sont proposées aussi bien en maternelle qu'en élémentaire mais elles sont adaptées en fonction de l'âge.

Voici les activités proposées aux enfants à la rentrée 2015 :

- **Evolution** : Le but est de permettre le développement corporel et psychomoteur des enfants de la maternelle de manière ludique en mettant en place des jeux de déplacements, des jeux d'équilibre, des jeux de passe de balle, des parcours de vélos, des exercices de sécurité routière, etc.
- **Jeux** : Le but est de permettre la découverte de jeux collectifs et de jeux de société adaptés en fonction des âges aussi bien en maternelle qu'en élémentaire. Ainsi les enfants

peuvent appréhender la notion de groupe, de règle mais aussi développer leur capacité de réflexion, d'observation, d'analyse, de mémoire, d'adresse, etc.

- **Bridge** Le but est de permettre aux enfants de l'élémentaire de découvrir ce jeu de cartes plus connu de nos anciens et de mettre en place une activité intergénérationnelle. Mais aussi de développer des qualités de concentration, d'analyse, d'autonomie, d'initiative et de mémorisation de manière ludique et de favoriser la réflexion et d'acquérir les bases d'un raisonnement mathématique via les nombreuses opérations de calcul mental et de déductions simples que demande le jeu. Le bridge aide également au développement social de l'enfant en étant le seul sport de l'esprit à se pratiquer avec un partenaire.
- **Travaux manuels** : Le but est d'initier les enfants de la maternelle et de l'élémentaire à différentes techniques, différentes matières afin de développer leur sens créatif, le savoir-faire par soi-même en utilisant divers matériaux tels que des matériaux de récupération. De plus, en élémentaire, les enfants mettent en pratique leur savoir-faire en préparant eux-mêmes les décors pour la fête de fin d'année de l'école.
- **Loisirs créatifs** : Le but est d'initier les enfants de l'élémentaire à la couture, la broderie, la création d'accessoires afin de développer leur sens créatif, le savoir-faire par soi-même et de le mettre en pratique en réalisant les costumes et accessoires pour la fête de fin d'année de l'école.
- **Activités créatives** : Le but est d'initier les enfants de l'élémentaire aux petits loisirs créatifs simples tels que les scoubidous, les bracelets brésiliens, le tissage de perles, la fabrication de petits objets personnels.
- **Lecture plaisir** : Le but est de donner goût à la lecture aux enfants en découvrant de manière ludique la lecture pour les maternelles, et de manière plus approfondie pour les élémentaires avec la mise en place d'activités, d'échanges autour des livres lus,
- **Contes et légendes illustrés** : Le but est de permettre aux enfants de l'élémentaire de maîtriser la langue française, d'apprendre à communiquer avec les autres, de prendre du plaisir à s'exprimer à l'écrit et oralement, de développer leur créativité et leur imagination par le biais de l'écriture et de l'illustration d'histoires,
- **Activités sportives** : Le but est d'initier les enfants de l'élémentaire à différents sports collectifs et leur donner le goût à la pratique de ces sports,

- **Pétanque, football, handball** : Le but est de proposer une initiation aux enfants novices et éventuellement un approfondissement aux enfants déjà initiés de ces sports pour les enfants de l'élémentaire,
- **Informatique** : Le but est de permettre aux enfants de l'élémentaire de maîtriser les bases informatiques en apprenant à se servir de cette technologie, en se servant de logiciel de traitement de texte, en apprenant à faire des recherches internet, etc.
- **Nature et découverte** : Le but est de permettre aux plus jeunes enfants de l'élémentaire de mieux connaître et maîtriser leur environnement, mais aussi de susciter chez eux un intérêt pour le respect de la nature et des animaux en les faisant participer aux plantations dans les espaces vert de la commune, en leur faisant fabriquer des objets à base de matériaux de récupération, etc.
- **Développement durable et citoyenneté** : Le but est permettre aux plus grands enfants de l'élémentaire de mieux comprendre leur environnement, de les sensibiliser à cet environnement en les sensibilisant à leurs devoirs de citoyens.
- **Danse africaine et Danse country** : Le but est de permettre aux enfants de l'élémentaire d'acquérir des bases techniques d'expression et de savoirs les mettre en pratique, d'apprendre à maîtriser leur corps dans l'espace mais aussi de les sensibiliser aux gestuelle et à leurs différences. Pour y parvenir il est important de développer la notion d'écoute, d'espace, de respiration, de rythme et d'expression.
- **Percussions** : Le but, pour les enfants de l'élémentaire, est de développer leur motricité, d'apprendre des notions musicales de base à travers la pratique de divers rythmes faisant appel à la mémoire, l'imitation, le mouvement du corps, la créativité, et de faire un lien entre le geste, le visuel, le chant, l'écoute et l'imagination.
- **Calligraphie** : Le but est de permettre aux enfants de l'élémentaire d'avoir une approche et une sensibilisation à la calligraphie en découvrant l'outil de calligraphie et les gestes élémentaires à faire et à ne pas faire. Il s'agit de connaître l'outil calligraphie, tenir cet outil, tracer des traits droits et obliques, conjuguer ses mouvements.
- **Aide aux devoirs** : Le but est permettre aux enfants de l'élémentaire d'acquérir les bons réflexes, la méthodologie nécessaire pour faire leurs devoirs dans les meilleures conditions.

Une partie de ces activités est en articulation avec le projet d'école de l'école élémentaire Louise Michel-Jean Jaurès tel que les travaux manuels, les loisirs créatifs et

l'informatique. Les activités sportives (handball, football et pétanque) sont en articulation avec les activités extrascolaires puisqu'elles sont animées par les associations sportives du territoire.

II- Le projet éducatif de territoire

La Commune de Serquigny distingue, au travers de son projet éducatif de territoire, les objectifs suivants :

- permettre aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences,
- favoriser le dialogue, l'échange et la convivialité,
- veiller à accueillir le public sans discrimination en respectant les droits de l'enfant,
- valoriser les compétences de l'enfant,
- permettre le choix des activités,
- favoriser la découverte et la pratique d'activités variées,
- favoriser l'accès à des loisirs socio-éducatifs de qualité et de proximité,
- permettre le développement du sens critique par l'ouverture culturelle,
- répondre aux attentes de la population,
- privilégier l'organisation d'un accueil souple et compatible avec les besoins de l'enfant,
- aménager l'espace pour recevoir l'enfant et sa famille dans de bonnes conditions,
- favoriser la qualité de l'accueil et de l'encadrement,
- permettre un suivi adapté de chaque animateur,
- encourager au respect de la nature et de l'environnement,
- permettre aux familles de découvrir les différents clubs et associations existants à proximité,
- permettre aux partenaires de se faire connaître du public.
- créer un lien entre les institutions scolaires et les institutions de loisirs.

III- Le projet pédagogique

Il s'agit d'une suite logique, une continuité du projet éducatif de territoire de la commune de Serquigny.

Il permet d'établir un fil conducteur et des objectifs à respecter qui doivent être pris en compte dans le déroulement et le fonctionnement du temps libre éducatif.

➤ Les objectifs pédagogiques

L'ouverture culturelle :

- proposer des activités culturelles et de loisirs,
- proposer des temps d'échanges formels,
- exploiter l'environnement proche.

L'acquisition de valeurs fondamentales :

- impliquer les familles sur les temps de loisirs de leurs enfants et tisser du lien,
- mettre en place des temps de loisirs décloisonnés,
- faire en sorte que l'enfant puisse expérimenter et vivre ses expériences.

L'épanouissement de l'enfant :

- favoriser l'esprit de découverte chez l'enfant,
- solliciter la curiosité de l'enfant,
- permettre à l'enfant d'être créatif,
- favoriser l'intégration de l'enfant,
- reconnaître et valoriser ses compétences.

L'autonomie progressive de l'enfant :

- tenir compte des capacités de chacun,
- permettre aux enfants de choisir ses activités et de réaliser ses travaux,
- favoriser la communication,
- agir dans des actes de la vie quotidienne,
- laisser l'enfant se construire seul, et/ou l'accompagner, le soutenir.

Les enfants acteurs de leur temps de loisirs :

- permettre à l'enfant de choisir,
- favoriser le dialogue,
- animer des débats.

Les enfants et l'environnement :

- sensibiliser l'enfant au respect de son environnement, au tri sélectif et au développement durable,
- agir avec l'enfant dans la vie quotidienne,
- mettre en place des moments d'échanges.

Les parents acteurs de la vie de l'accueil périscolaire:

- favoriser le lien intra familial (dialogue dans les familles),
- favoriser les liens sociaux et inter générationnels,
- informer les parents,
- être à l'écoute des familles.

L'autonomie et l'accompagnement de l'animateur

- construire avec les animateurs le projet pédagogique,
- contribuer à leur progression,
- accompagner leur formation,
- favoriser la prise d'initiative.

➤ Les moyens pédagogiques

Afin de répondre aux objectifs éducatifs et pédagogiques, il y a différents rôles à tenir :

Rôle ludique :

- Mettre en place divers ateliers : sportif, manuel, artistique, culturel, d'expression..., toujours proposer des activités aux apports différents,
- Les enfants pourront être initiateurs et meneurs de projets (les animateurs verront si cela convient à la tranche d'âges et dans quelle mesure le projet est réalisable),

Ces objectifs devront permettre aux enfants de s'exprimer librement, de s'amuser, de s'épanouir, de créer, de confectionner, d'imaginer, d'inventer, de se sociabiliser et de prendre du plaisir.

Rôle socio-éducatif et social :

- Des règles de vie établies de façon ludique avec et par les enfants,
- La participation de chacun dans la vie collective (rangement des salles et du matériel après les activités),
- Sensibilisation à l'hygiène (lavage des mains, respect de la propreté des locaux),
- Il est important d'investir l'enfant dans une animation pour ne pas cultiver de différence entre les enfants et éviter le repli sur lui-même : lui donner envie de s'investir ce qui renforce la confiance en soi,
- Investissement des parents lors de projet : présence aux spectacles, proposition de projet, récupération de matériel...

Ces objectifs devront permettre la vie en collectivité, l'intégration de chacun, la responsabilisation, le loisir, le partage, l'observation, la relation aux parents, l'ouverture sur le monde, l'accès à la citoyenneté, le respect, la solidarité, la tolérance afin de faire des ateliers du temps libre éducatif un **lieu de sociabilisation ouvert à tous les enfants scolarisés**.

Rôle culturel :

- La découverte du patrimoine, création avec des éléments naturels,
- La découverte de l'importance du recyclage par des activités avec des matériaux de récupération,
- La découverte d'un environnement inconnu,
- L'accès à la culture par le biais d'intervenants extérieurs (artistes, sportifs...).

Ces objectifs devront permettre l'accès au patrimoine, à la découverte et à l'apprentissage.

IV- L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'une trentaine d'intervenants. Les intervenants diplômés ont un **rôle de soutien, de formation** autour des stagiaires et des non diplômés.

L'animateur est responsable de l'enfant, de l'organisation de ses activités. Il est membre d'une équipe, vit dans un contexte et un environnement et doit agir sur lui-même.

Le recrutement se fait par Pascale Perraudin, la secrétaire générale du Maire, sous l'autorité du Maire et de la Présidente de la compétence Enfance Jeunesse.

Avant sur les valeurs éducatives prônées, un entretien est réalisé auprès des nouveaux intervenants pour leur présenter le projet éducatif. Le diplôme, les connaissances et l'implication au projet suffisent généralement pour le recrutement.

➤ Le rôle de l'intervenant

Les qualités premières d'une équipe d'animation sont : le travail d'équipe, la communication, l'acceptation de la critique constructive et la remise en question, et l'investissement de chacun.

Envers le fonctionnement du Temps Libre Educatif :

- Etre présent de 15h30 à 16h30 ses jours d'intervention,
- Préparer les activités à l'avance afin de gérer au mieux les commandes et la préparation du matériel,
- Tenir à jour la feuille des présences et la rendre chaque fin de mois,
- Faire des bilans journaliers et hebdomadaires et les rendre chaque fin de mois,
- Assister aux réunions de préparation, de bilan,
- Avoir du bon sens.

Envers les enfants et les familles :

L'intervenant est un adulte responsable en toute circonstance à l'égard des enfants et des familles (responsabilité civile et pénale). Il ne doit jamais oublier que la sécurité physique, morale et affective des enfants doit être la priorité, sa responsabilité est presque toujours engagée en cas d'accident.

Vous devez donc :

- être vigilant quant aux références que vous offrez aux enfants. En effet, vous êtes un adulte référent, un modèle à travers lequel l'enfant s'identifie,
- avoir une attitude et un langage adapté,
- mettre en place des règles de vie avec les enfants dans votre atelier,
- veiller au respect de l'environnement,
- veiller au respect des affaires (cartable, vêtement, etc.) de chacun,

- faire participer les enfants à la préparation et au rangement de l'activité,
- inciter tous les enfants à participer et ne pas faire de favoritisme,
- participer aux activités, vous n'êtes pas que des observateurs,
- ne pas laisser un enfant sans surveillance,
- faire attention à l'enfant triste, malheureux ou désagréable, il a peut-être des soucis, essayons de gagner sa confiance pour ensuite l'aider à profiter de l'instant.

L'intervenant prévoit donc des activités éducatives permettant à l'enfant de s'épanouir en fonction de ses propres possibilités et permettant à l'intervenant de transmettre un savoir faire.

L'intervenant doit se tenir disponible pour dialoguer avec les familles afin d'instaurer un climat de confiance, mais aussi un lien entre eux et le Temps Libre Educatif. Vous devez faire preuve de politesse et d'un accueil agréable afin de les rassurer.

Envers l'équipe pédagogique :

L'intervenant breveté à un rôle de formateur auprès de l'intervenant stagiaire ou non diplômé. Il faut oser poser des questions, ne pas savoir ce n'est pas grave et vouloir apprendre est formidable ! Pour ce faire, vous vous devez être à l'écoute des uns et des autres.

L'intervenant doit se montrer capable d'assumer ses humeurs et de travailler en équipe. Un climat de confiance mutuelle, de respect des compétences de chacun, de tolérance et d'entraide est indispensable à mettre en place.

Le non dit est préjudiciable au bon fonctionnement du Temps Libre Educatif. C'est pourquoi une communication constructive doit être une priorité au sein de l'équipe, et chacun doit être apte à se remettre en question.

Vous possédez tous des qualités et vous êtes tous différents, mais votre différence nous permettra d'être plus performants !

➤ L'assistant sanitaire

L'assistant sanitaire est responsable de l'infirmierie (affichage, rangement de la pharmacie...) et du suivi des trousse de secours (en relation avec les animateurs qui doivent l'alerter en cas de manque). Il doit signaler dans les groupes les éventuels problèmes soulevés sur les fiches sanitaires (allergies, traitements, surveillance particulière...) et sensibiliser tous les acteurs sur l'hygiène, la sécurité et la santé.

C'est l'équipe de direction qui aura ce rôle. Cependant, en cas d'accident ou d'incident, vous devez relater les faits aux parents ainsi qu'informer l'équipe de direction le plus rapidement possible.

V- La vie quotidienne

➤ Déroulement d'une journée type

- 6h45 : Accueil périscolaire du matin avec mise en place d'un véritable accueil avec des coins de jeux, des coins calmes, des activités manuelles... L'animateur est là pour accompagner l'enfant afin qu'il se sente bien dans cette espace de vie.
- 8h45 : Début du temps scolaire.
- 10h15 à 10h30 : Récréation : temps de détente, de jeux libres.
- 11h45 : Pause méridienne : temps de détente, de jeux libres. Service de restauration.
- 13h15 : Reprise du temps scolaire.
- 15h15 : Récréation : temps de détente, de jeux libres.
- 15h30 à 16h30 : Temps libre éducatif.
- 16h30 à 18h30 : Accueil périscolaire du soir avec une mise en place similaire à celle du matin et la distribution d'un goûter.

➤ Le fonctionnement du temps libre éducatif

Au sein de l'école maternelle Louis Pergaud, nous avons mis en place un système de colliers de couleurs (une couleur par atelier) que les ATSEM distribuent aux enfants en classe avant 15h30 ainsi ils savent dans quels ateliers ils vont. Ensuite, à 15h30, les ATSEM passent à tour de rôle dans les classes avec la feuille de présences afin de récupérer les enfants participants à leur atelier, puis vont dans leur salle d'activité. Toutes les activités sont mises en place au sein des locaux de l'école maternelle, il n'y a donc pas de déplacement extérieur avec les enfants.

A la fin des ateliers à 16h30, les ATSEM accompagnent les enfants dans la salle polyvalente et les répartissent par classe, puis chaque ATSEM reprend les enfants de sa classe et retourne dans leur salle de classe afin de faire l'accueil des parents. Ensuite, une des ATSEM prend en charge les enfants qui vont à l'accueil périscolaire du soir et les emmènent dans les locaux de l'ALSH.

Au sein de l'école élémentaire Louise Michel-Jean Jaurès, nous avons mis en place un système de panneaux dans la cours de l'école (un panneau et une couleur par atelier) devant lesquels les enfants viennent se ranger à la fin de la récréation à 15h30. Chaque animateur ou

intervenant attend son groupe devant le panneau correspondant à son atelier, il fait l'appel et se rend dans sa salle d'activité.

Pour les activités physiques et sportives, le gymnase nous est mis à disposition. L'atelier lecture plaisir et l'atelier informatique (une partie) se passent à la Médiathèque, juste derrière l'école. Cela nécessite un déplacement à pied avec les enfants. Les animateurs ou intervenants sont donc toujours au moins deux pour se déplacer, ils sont équipés de gilets orange réfléchissants, de trousse de secours et appliquent le code de la route pour les déplacements. Ils n'emprennent que des rues équipées de trottoirs et de passages piétons.

A 16h30, chaque groupe se rejoint dans la cours de l'école. Les animateurs ou intervenants sont responsables de la sortie des enfants. La sortie se fait sur deux rues différentes, les animateurs ou intervenants sont donc obligés de se répartir les enfants en deux groupes (un groupe grand portail et un groupe petit portail) et ne partent que quand il n'y a plus d'enfant.

Trois animateurs attendent, sous le préau, les enfants qui vont à l'accueil périscolaire du soir et les emmènent dans les locaux de l'ALSH.

➤ L'aménagement de l'espace de vie

Les locaux sont un autre atout à la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires. En effet, les locaux des écoles sont vastes permettant ainsi de répartir facilement les activités en fonction des besoins et des tranches d'âges. Ainsi, il y a une salle attitrée pour chaque activité avec des armoires de stockage ce qui permet aux enfants et à l'équipe encadrant d'avoir des repères et de ne pas devoir déplacer le matériel chaque jour. De plus, la proximité de la Médiathèque et du Gymnase permettent une utilisation quotidienne de ces lieux.

➤ Déplacement et sécurité

Il faut garder en tête qu'avant toute chose nous devons garantir la sécurité morale, physique et affective de l'enfant accueilli.

Pour ce faire, un règlement intérieur destiné aux familles a été mis en place ainsi qu'une charte de l'animateur destiné aux intervenants afin de rappeler à tous nos attentes et les responsabilités de chacun. Dans le local jeune, il y a un classeur avec les fiches sanitaires de liaisons et les attestations d'assurance responsabilité civile des enfants. De plus, en cas d'incident chaque intervenant a dans son classeur la liste des numéros d'urgence, les numéros des familles et le numéro de la coordinatrice du projet.

Pour les déplacements extérieurs, les intervenants sont équipés de gilets réfléchissants et de trousse de secours. Pour les groupes qui restent au sein des locaux des écoles, ils disposent des infirmeries avec des armoires à pharmacie à jour. Dans chaque groupe, il y a au moins un intervenant titulaire du PSC1.

VI- Bilan et évaluation du projet

Des bilans écrits sont effectués en milieu de trimestre par les animateurs ou intervenants. En fin de trimestre, chaque intervenant fait une évaluation de son projet d'animation. En fonction du ressenti de ces derniers, un temps de discussion est mis en place si nécessaire. Pour que tout le monde soit au courant de ce qui se passe pour chacun, un compte-rendu écrit est distribué à tous, rappelant les points positifs, les points négatifs et les solutions proposées.

Pour cela, divers indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont nécessaires :

- les projets répondent-ils aux objectifs fixés ?,
- les projets ont-ils atteint leur finalité ?,
- combien d'enfants participent au temps libre éducatif chaque trimestre ?,
- les enfants sont-ils assidus ?,
- les familles respectent-elles leur engagement ?,
- combien de partenaires sont intéressés par ce projet ?,
- les réactions et commentaires des enfants,
- les observations des animateurs et des partenaires,
- la pertinence des idées données,
- y-a-t'il eu une augmentation des fréquentation au sein des clubs ?.

Ces critères d'évaluation sont amenés à évoluer tout au long de l'année, le projet n'étant pas figé.

Un bilan annuel sera établi avec le comité de pilotage du projet éducatif de territoire et l'ensemble de l'équipe d'animation afin de mesurer l'évolution et le coût du projet.